

## 1 INTRODUCTION

LC-202 est un détecteur à double technologie composé d'un capteur PIR et d'un capteur micro pour le signalement des impacts et des bris de verre. Il dispose de réglages indépendants pour les sections PIR et microphone. Sa portée maximale est de 7 m pour la section microphone et d'environ 12 m pour la section infrarouge. La section microphone peut être réglée pour le bris de glace uniquement, ou pour l'impact et le bris de glace. Différentes options de filtres sont disponibles afin d'augmenter ou de diminuer sa sensibilité à la détection des bris/impacts.

## 2 INSTALLATION

- À l'aide d'un outil fin, appuyez sur le bouton rond situé sur le détecteur et ouvrez le couvercle.
- Retirez la carte de circuit imprimé du fond du couvercle en dégageant les clips de fixation sur le côté de la borne.
- Percez les trous dans les ouvertures que vous souhaitez utiliser pour la fixation, ou utilisez le pivot approprié (en option).
- Faites glisser le câble de connexion dans le guide situé à l'arrière du couvercle et faites-le passer par le trou situé en haut.
- Câblez le circuit en suivant le guide de câblage.

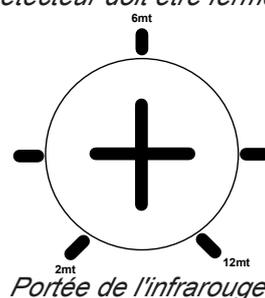
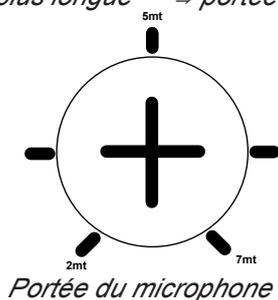
**Remarque 1 : La hauteur de fixation recommandée est de 2 m du sol.**

Vérifiez que tous les commutateurs DIP sont dans la position souhaitée. (voir le schéma ci-dessous).

Branchez l'alimentation et attendez que l'appareil soit opérationnel (il est opérationnel lorsque la LED verte cesse de clignoter).

Tournez le régulateur de portée de manière à ce que le détecteur détecte les mouvements et les ruptures à la distance nécessaire.

("+" => portée plus longue "-" => portée plus courte) après quoi le détecteur doit être fermé.



## 3 CONNEXIONS ET CONFIGURATION - COMMUTATEURS DIP

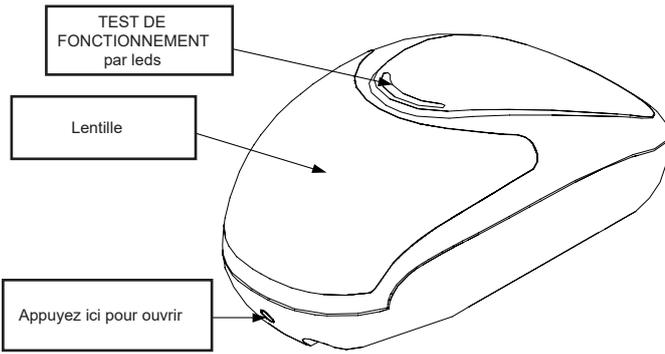
dip 1	dip 2	
off	off	détection de fréquence à une bande (haute sensibilité)
off	activé	détection de fréquence à deux bandes (sensibilité normale)
activé	off	une bande plus détection de la fréquence d'impact (faible sensibilité)
activé	activé	deux bandes plus détection de la fréquence d'impact (faible sensibilité)
<b>dip 3 OFF</b>		fonctionnement infrarouge à 1 impulsion
<b>dip 3 ON</b>		fonctionnement infrarouge à 2 impulsions

### BORNES ET RÉGULATEURS

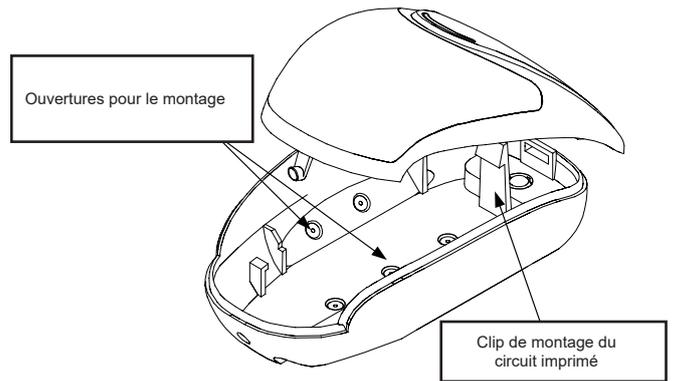
<b>+ et -</b>	Alimentation du détecteur 13,8Vcc
<b>MIC</b>	Sortie d'alarme du microphone
<b>PIR</b>	Sortie d'alarme infrarouge
<b>C</b>	Référence commune pour les alarmes
<b>TAMPER</b>	Borne d'autoprotection du détecteur (N.F.)
<b>Régulateur MIC</b>	ajuste la plage de sensibilité du microphone ("+" => portée plus longue "-" => portée plus courte)
<b>Régulateur PIR</b>	ajuste la sensibilité infra rouge ("+" => portée plus longue "-" => portée plus courte)

**Remarque :** Ce détecteur étant doté d'un microphone audio, il est recommandé de l'installer loin des sources sonores particulièrement fortes.

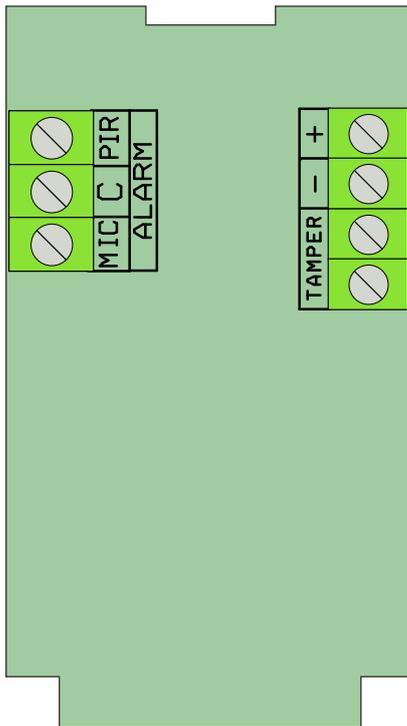
## 4. Vue générale



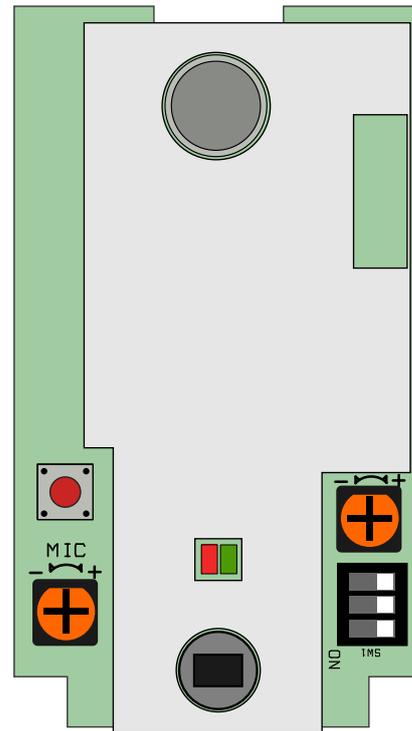
## 5. Vue intérieure



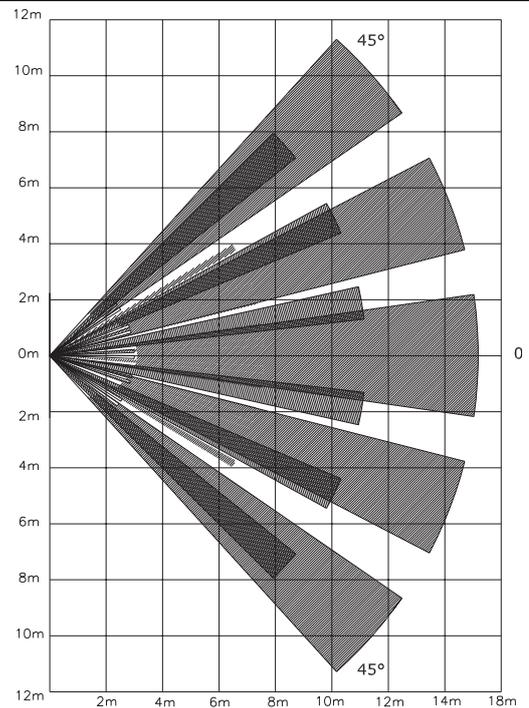
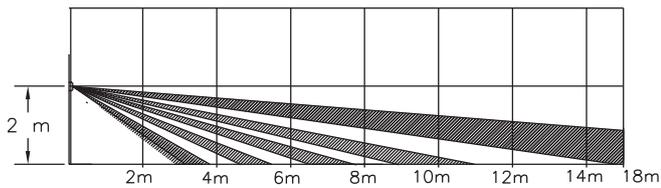
## 6. TERMINAUX



## 7. CIRCUIT IMPRIMÉ



## 8. LENTILLE



## SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

<i>Bloc d'alimentation</i>	9 à 15 V $\overline{\dots}$
<i>Consommation d'énergie : (Alarme/Stand-By)</i>	(23 mA/19mA) @ 13,8V $\overline{\dots}$
<i>Tension nominale</i>	13,8V $\overline{\dots}$
<i>Portée : PIR/MIC</i>	12 m/7 m
<i>Largeur de la portée :</i>	90°
<i>PIR :</i>	2 éléments
<i>Lentilles (modèles et niveaux) :</i>	18 modèles sur 3 niveaux
<i>Durée de l'alarme :</i>	2 s
<i>Protection anti-sabotage :</i>	✓
<i>Zone de détection :</i>	✓
<i>Contact d'alarme :</i>	100 mA - 40 V - 2,5 - 16 $\Omega$
<i>Contact Sabotage :</i>	Max 40 mA - 30 Vcc
<i>Température de fonctionnement :</i>	De -10°C à + 55°C
<i>Température de stockage :</i>	De -20°C à +60°C
<i>Protection RFI :</i>	30 V/m (80/2000 MHz)
<i>TEST DE FONCTIONNEMENT par leds (MIC et PIR)</i>	✓
<i>Matériau du couvercle</i>	ABS
<i>Accessoires :</i>	Articulation pivotante
<i>Dimensions :</i>	110 x 60 x 46 mm



Tous nos produits sont conformes aux exigences de la norme IEC 79-2 2ème éd. 1998 + Ab 2000.

L'installation doit être effectuée par du personnel qualifié, conformément aux normes professionnelles.

Le fabricant n'accepte aucune responsabilité si le produit est altéré par des personnes non autorisées.

Le bon fonctionnement du système d'alarme doit être vérifié au moins une fois par mois. Cependant, un système d'alarme électronique fiable n'empêche pas l'intrusion, le vol, l'incendie ou autre, mais diminue simplement le risque que de telles situations se produisent.

© 2023 Johnson Controls. Tous droits réservés. JOHNSON CONTROLS est une marque déposée. Toute utilisation sans autorisation est strictement interdite.